



Philippe Leuba
Conseiller d'Etat

Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Chef du Département de l'économie et du sport

13
Seco

Secrétariat d'Etat à l'économie
Conditions de travail
Sécurité des produits
A l'att. de M. Lorenzo Ponti
Holzikofenweg 36
3003 Berne

abps@seco.admin.ch

Lausanne, le 7 avril 2017

Procédure de consultation : édicition de l'ordonnance sur la sécurité des appareils à gaz

Monsieur,

Je vous remercie d'avoir consulté le Canton de Vaud concernant le projet d'édiction de l'ordonnance sur la sécurité des appareils à gaz.

Cette nouvelle norme permet la coordination des systèmes suisse et européen ; elle n'amène en revanche pas de modification matérielle notable. Elle n'appelle pas de remarques particulières.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef du département :

Philippe Leuba

Copie :

- à l'Office des affaires extérieures du Canton de Vaud